

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du mardi 30 janvier 2024 à 12h15, salle 2013

Présidence : Alain Cernuschi

PV : Susanna Keller

Présent·e·s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Raphaël Baroni, Malika Ben Harrat, Magali Bertrand, Arnaud Buchs, Anne-Lise Delacrétaç Maggetti, Myriam Détraç, Jonathan Durandin, Yves Erard, Justine Favre, Michèle Gendroz, Carole Jorge, Noémie Rochat Nogales, Joséphine Stebler, Iréna Wyss, Svetlana Zenger.

Étudiant·e·s : il n'y a pas d'étudiant·e·s.

Le président de séance souhaite la bienvenue aux deux membres du PAT du FIL, qui nous rejoignent pour la première fois.

Excusé·e·s :

Cyrille François, Catherine Flütsch, Erika Malherbe, Bruno Maurer, Stéphanie Pahud, Anne-Christine Pandazis, Camille Vorger, Marie Wüthrich, Anne-Christel Zeiter-Grau.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 novembre 2023

Le PV est adopté à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice.

3. Communications

1. *Délai de remise des travaux approfondis (TA).* Le délai officiel pour le dépôt du TA au secrétariat des examens (Ashley Bandade) est fixé à deux semaines avant le début de la session où il sera défendu. L'enseignant·e qui dirige le TA peut accorder une prolongation de délai avec l'accord de l'expert·e ; il doit en aviser Ashley.
2. *Rappel au sujet des questions liées aux rapports de travail.* Pour toute question liée aux rapports de travail, y compris en cas de maladie ou d'accident, il faut s'adresser aux RH de la Faculté et non au Château, au SRH de la Direction. C'est la cellule RH de la Faculté qui est notre interlocuteur direct.
3. *Rendez-vous de l'innovation en Lettres 2024 – rappel.* Il aura lieu le jeudi 8 février prochain de 9h à 12h30 (ANT-1107). Deux de nos collègues y interviennent : Alain Ausoni, « Travail guidé en autonomie sur FLORALE » ; Cyrille François, « Tradalign : alignement de traductions des contes de Grimm (Tei-publisher) ».
4. *Journée d'accueil des étudiant·e·s de mobilité P24.* Le vendredi 16 février prochain se déroulera comme d'habitude cet accueil à l'Amphipôle : l'EFLE participe à la séance de présentation (9h45-11h – merci à Raphaël Baroni !) et tient un stand avec Tandem de 11h à 12h (merci à notre PAT et à l'équipe Tandem !).
5. *Onglet "Recherche" du site de l'EFLE.* Merci de vérifier si les données qui vous concernent doivent être mises à jour (« Pôles de recherche » ; « Projets de recherche » ; « Thèses de doctorat en cours ») et, le cas échéant, d'en aviser Stéphanie Parmentier, qui vous enverra un canevas pour lui transmettre vos informations.
6. *Présence d'un chercheur doctorant gabonais à l'EFLE.* M. Bikouyi Ndzoungui, doctorant d'Anne-Christel Zeiter, est en séjour à l'EFLE jusqu'au 25 février ; il a une place de travail dans le bureau 3123. Sa recherche s'intitule « Migrations anglophones africaines à Libreville : approche sociolinguistique urbaine ». En voici un bref descriptif. "Libreville capitale gabonaise est aussi la ville la plus peuplée du pays ; les problématiques linguistiques relevant des migrations s'expriment dans cet espace où s'installent le plus grand nombre

de migrants. L'objectif, en étudiant les migrations anglophones dans une approche socio-linguistique, est de comprendre d'une part la mobilité de ces populations, les contextes d'apprentissage de la langue française, et, d'autre part, l'implication de ces migrations dans la transformation linguistique de Libreville." (Son adresse courriel : ndzoungui.bikouyi@unil.ch)

7. La prochaine *Semaine de la langue française et de la francophonie* (SLFF) en Suisse aura lieu du 14 au 24 mars. Et elle se déroulera, comme chaque année, dans plusieurs villes des différentes régions linguistiques du pays. Le programme se prépare. Il est progressivement mis en ligne sur le site de la [SLFF](#). Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à [inscrire](#) votre évènement directement en ligne.

4. **Retour sur les décisions de la CPA facultaire concernant l'EFLE**

Notre rapport de planification 2025-28 était provisoire à cause du chantier de la révision de nos plans d'études. La CPA attend un complément de rapport une fois ce chantier achevé – complément prévu pour l'automne 2024. Mais la plupart de nos propositions ont déjà été acceptées : en particulier recréation d'un poste de MA (à partir du poste "ex-Giroud") et promotion du poste de Camille Vorger en MER1 (taux augmenté à 80%). En revanche celle du poste d'Yves Erard a été refusée par la Direction pour des raisons réglementaires et le taux d'activité de celui d'Anne-Christel Zeiter-Grau reporté à la période suivante (29-32).

5. **Budget 2025 de l'EFLE, incluant le FIL**

Dès 2025, les budgets de l'EFLE et du FIL sont fusionnés ; mais la comptabilité facultaire pourra suivre les dépenses de façon distincte. Pour l'EFLE, Alain Cernuschi précise que le poste « Camps et voyages d'études » sert aussi à cofinancer les petites sorties cinéma, musée, etc.

FIL : Pour répondre à une demande d'information concernant le montant de 30'000 CHF indiqué à la ligne budgétaire 3029000 « Rémunération intervenants extérieurs », Joséphine Stebler précise que ce montant n'a pas vocation à être utilisé dans son intégralité et qu'il en va de même pour la ligne intitulée « Personnel horaire – enseignants ». Ces montants sont à comprendre comme des projections, volontairement plus élevées que les besoins effectifs du FIL au moment de l'établissement du budget, permettant au FIL une marge de manœuvre suffisante en fonction des besoins réels du FIL (mandats pédagogiques ; engagements des enseignants), qui peuvent varier considérablement selon les années. Joséphine Stebler précise ensuite la double logique du budget du FIL : du point de vue du budget "exploitation", le budget est à l'équilibre au moment d'intégrer le budget de l'EFLE ; mais si l'on tient compte du budget global, qui inclut les salaires du PAT du FIL et des produits très élevés (450'000 CHF) – produits qui n'ont pas pu être diminués depuis l'intégration du budget du CDV au budget ordinaire de la Faculté en 2019 (calculés sur la base de l'exercice 2017) – le FIL demeure, pour l'heure, irrémédiablement déficitaire.

Suite à une demande d'Alain Ausoni, il est précisé que, d'entente avec la comptabilité de la Faculté, le budget fusionné sera néanmoins présenté par fiches séparées EFLE / FIL, de sorte que les éventuelles coupes n'affecteraient que l'entité concernée.

Le budget est accepté à l'unanimité.

6. **Définition du poste de responsable du FIL**

Les personnes intéressées par le poste « responsable du FIL » peuvent se manifester jusqu'au 4 février 2024. Le délai est très court parce que la Présidence doit pouvoir aménager le poste du/de la futur-e responsable au semestre de printemps et tenir compte de ce choix pour la répartition des enseignements 2024-25. La nouvelle personne responsable du FIL entrera en fonction au 1^{er} août 2024 soit comme

responsable, soit comme suppléant ; Joséphine Stebler sera en congé scientifique à partir de cette date, la période de formation commence donc dès le semestre de printemps 2024. L'actuelle responsable détaille les tâches relatives à ce poste : 1. gestion administrative et financière du FIL de l'EFLE ; 2. gestion pédagogique du FIL ; 3. collaboration inter-/intra-institutionnelle, représentation et promotion du FIL ; 4. encadrement du personnel et médiation.

Le ou la responsable doit être titulaire d'un poste stable au sein de l'EFLE. Il/Elle bénéficiera d'une décharge annuelle de 4 heures d'enseignement et pourra être déchargé-e d'autres missions.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Joséphine Stebler directement pour de plus amples informations, et d'en aviser la présidence.

Voici comment se présente le calendrier de l'année à venir :

mars-juin 2024 : formation (prép. CQF EdA, prép. série d'été, prép. série de pré-rentree, suivi des projets CQF EdA)

03-07 juin 2024 : session d'examens CQF pour l'EdA

fin juin 2024 : rédaction du rapport EdA

juillet 2024 : formation continue des enseignant.e.s du FIL

22 juillet-17 août 2024 : direction de série d'été + session CQF (100%) (congé J. Stebler au 1er août)

28 août-14 septembre 2024 : cours intensif (A0-A2) 4p/jour pdt 3 semaines

17 septembre 2024 : début des cours

octobre-décembre 2024 : prép. série d'hiver + Planification projets CQF EdA

décembre 2024 : prép. budget 2026

20 janvier-14 février 2025 : direction de série d'hiver + session CQF (100%)

7. Proposition de modification du Règlement des examens du Certificat de Qualification en Français (CQF) de l'École de Français Langue Étrangère

Approuvé à l'unanimité.

8. Approbation du Règlement spécifique au sens de l'article 2.2 du Règlement des examens du Certificat de Qualification en Français (CQF) de l'École de Français Langue Étrangère

Collaboration avec l'école de l'accueil, la convention devrait être signée, les examens de cette école sont les examens du CQF.

Approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

9. Divers

Budget – Les fonds propres de l'École n'existent plus, vu que nous fonctionnons comme une section. Ils ont été intégrés dans les fonds propres de la Faculté.

La fête de l'école est prévue le 22 mars 2024 – des nouvelles ? Jonathan Durandin nous dit que le format sera le même que l'année passée.

La séance est levée à 13h30